



## Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

AMOPA

Section de la Marne  
37 rue Charles de Gaulle  
51170 Ville en Tardenois  
[www.amopa51.fr](http://www.amopa51.fr)

Étant donné les circonstances exceptionnelles dues à la situation sanitaire, l'assemblée générale prévue en novembre 2020 a été annulée.

Cette année, nous ne savons pas quand nous pourrions organiser une assemblée générale comme celles que notre section organisait régulièrement par choix.

Aussi, à l'unanimité les membres du bureau ont prévu en lieu et place de l'assemblée générale 2020 une réunion extraordinaire du bureau qui en tiendra lieu. Cette réunion en visioconférence se tiendra le lundi 12 avril 2021 et portera sur les bilans qui auraient dû être présentés en 2020.

Ces documents figurent dans notre *Lettre de L'AMOPA* qui vous parviendra prochainement. Ils peuvent aussi être consultés sur notre site : [www. https://www.amopa51.fr](https://www.amopa51.fr)

Chaque adhérent de la section, à jour de sa cotisation 2020, pourra s'exprimer par correspondance **avant le 10 avril 2021** au moyen du bulletin de vote joint à ce courrier.

soit par voie postale à mon adresse, adresse du siège marnais : 37 rue Charles de Gaulle 51170 Ville en Tardenois,

soit par voie électronique à : [nicolec.bauchet@orange.fr](mailto:nicolec.bauchet@orange.fr)

Nicole Bauchet  
[nicolec.bauchet@orange.fr](mailto:nicolec.bauchet@orange.fr)  
06 60 03 61 06